



Infrastructure de recharge : il y a du pain sur la planche

Les e-crédits carburants renouvelables sont une source de financement supplémentaire pour le secteur des stations de recharge

Aujourd'hui, le vice-premier ministre et ministre de la Mobilité Georges Gilkinet et le ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, en collaboration avec EV Belgium, ont lancé le registre des énergies renouvelables dans les carburants pour le transport chez DATS 24 à Overijse. Fait remarquable, notre pays a choisi d'inclure la recharge des véhicules électriques dans le système. Les quantités d'électricité chargées sont converties en unités d'énergie qui peuvent être échangées avec le secteur des carburants. Cela signifie une nouvelle source de financement pour l'infrastructure de recharge des véhicules électriques dans notre pays. Aujourd'hui, le déploiement de cette infrastructure de recharge est en bonne voie en Flandre et à Bruxelles, tandis que la Wallonie accuse un retard important. Quoi qu'il en soit, des incitants supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs dans les temps. Surtout si toutes les régions ont l'ambition de n'immatriculer plus que des voitures neuves à zéro émission d'ici à 2030, un objectif que - selon EV Belgium - notre pays devrait se fixer pour réaliser ses ambitions en matière de climat.

Les e-credits une nouvelle source de revenue

La directive européenne sur les énergies renouvelables (RED) II oblige les États membres à rendre leurs carburants plus écologiques. A cette fin, les fournisseurs de carburants enregistrent les volumes de carburants renouvelables qu'ils mettent sur le marché dans un registre électronique tenu par le SPF Économie. D'année en année, les obligations deviennent plus strictes. EV Belgium se réjouit particulièrement du fait que notre pays ait immédiatement choisi d'intégrer également la recharge électrique dans le système. Ce faisant, les quantités enregistrées de carburants renouvelables ou d'électricité seront converties en unités d'énergie qui pourront ensuite être échangées. Cela entraînera la création d'un nouveau marché, et donc d'une nouvelle source de revenus pour l'infrastructure de recharge dans notre pays.

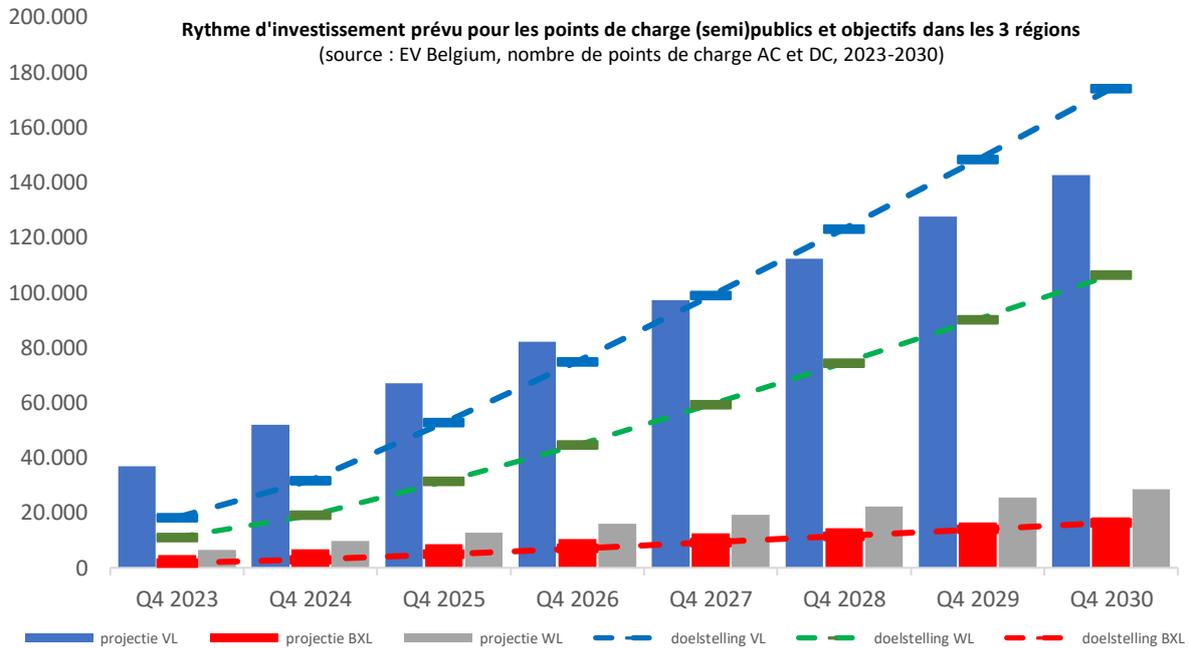
Aujourd'hui, l'enregistrement des e-crédits n'est toutefois possible que pour la recharge (semi-)publique et la recharge sur le lieu de travail. Le système n'est pas encore ouvert à la recharge à domicile. « *Comme la grande majorité des sessions de recharge ont lieu à domicile ou sur le lieu de travail, EV Belgium demande que les sessions de recharge à domicile soient également intégrées dans le système d'e-crédits* », a déclaré Jochen De Smet, président d'EV Belgium.

Nécessité d'une augmentation substantielle

Les prévisions d'EV Belgium, fondées sur le volume d'investissement actuel et sur l'hypothèse d'une suppression progressive des immatriculations de nouveaux véhicules à moteur à combustion interne d'ici à 2030 dans les trois régions, montrent qu'il reste encore du pain sur la planche pour atteindre les objectifs en matière d'infrastructure de recharge publique.

La Wallonie, en particulier, est déjà à la traîne aujourd'hui et risque d'être encore plus en difficulté dans les années à venir. Il est urgent qu'elle rattrape son retard. Pour la Flandre, la question est de savoir si le rythme d'investissement actuel sera maintenu, et même dans ce cas, il ne sera pas suffisant après 2027. Bruxelles est dans les temps, mais cela ne tient pas compte des navetteurs et des touristes : la région métropolitaine ferait donc bien de placer la barre encore plus haut.

« *Si l'on tient compte du fait que l'augmentation de la déduction des coûts pour les infrastructures de recharge semi-publiques dans les entreprises disparaîtra à partir de 2025 et que de nombreuses concessions actuelles pour les infrastructures de recharge expireront également, il y aura une pénurie de points de recharge publics à court terme* », selon Jochen De Smet. « *De plus, les camionnettes et les camions électriques arrivent à grands pas, avec des besoins et des types d'infrastructures de recharge spécifiques supplémentaires.* »



Besoin de politiques proactives

Les différents gouvernements vont donc devoir se mettre au travail immédiatement après les élections si l'on veut que les objectifs soient atteints. Les e-crédits y contribueront certainement, mais ne suffiront pas à eux seuls. « *La croissance exponentielle des véhicules électriques nécessite une approche intelligente et tournée vers l'avenir pour l'installation de stations de recharge. Chaque région a ses propres défis à relever et la Wallonie est la plus mal lotie à cet égard* », ajoute encore Jochen.

Outre l'extension des e-crédits à la recharge à domicile, EV Belgium estime qu'il est urgent (1) de lancer de nouveaux appels d'offres basés sur d'autres concepts que celui du "paal volgt wagen" (places de recharge plus grandes, combinaisons avec l'énergie renouvelable, etc.), (2) de transférer les taxes de l'électricité vers les combustibles fossiles (un tax shift énergétique), et (3) d'investir davantage dans des réseaux électriques intelligents et flexibles, considérant la mobilité électrique comme faisant partie de la solution.

Tout cela est nécessaire pour réduire le coût pour les conducteurs de VE, augmenter la disponibilité des stations de recharge et renforcer la part de l'énergie verte dans l'approvisionnement énergétique, mais également pour rendre attrayante la rentabilité de l'investissement dans les points de recharge (semi-)publics.

###

A propos d'EV Belgium

EV Belgium est la fédération représentative dédiée au développement du marché de la mobilité zéro émission en Belgique. Aujourd'hui, nous comptons plus de 140 membres, dont des CPO, des MSP, des sociétés d'énergie, des marques de voitures, des importateurs et divers acteurs de la chaîne de production. Par le biais de la fédération, EV Belgium vise à accélérer le déploiement des véhicules à émission zéro en réunissant les fournisseurs de produits et de services dans ce segment avec les utilisateurs de véhicules électriques.

Contacts presse :

Romain Denayer, coordinateur, EV Belgium, romain@ev.be, +32 473 57 47 31